ESTIMATES

NAFTA Secretariat, Canadian Section

Performance Report

For the period ending
March 31, 2005

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament.

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The Report on Plans and Priorities provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The Departmental Performance Report provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring Report on Plans and Priorities.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services Canada — 2005

Catalogue No. BT31-4/47-2005
ISBN 0-660-62918-6

This document is available on the TBS Web site at www.tbs-sct.gc.ca
This document is available in alternate formats on request.

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing — PWGSC
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: (613) 941-5995
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Foreword

The Government of Canada has made continuous improvement in its management practices a priority since *Results for Canadians: A Management Framework for the Government of Canada* was tabled in Parliament in the spring of 2000. Driving the government's pursuit of management excellence is its vision to provide Canadians with a responsive government, which serves citizens and manages itself as a unified, coherent enterprise; an innovative government supported by a highly-qualified public service equipped to leverage information and make the best use of public funds while balancing risk; and an accountable government which answers clearly and openly for its performance to Parliament and to Canadians.

Departmental performance reports play a key role in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting results to Parliament and citizens. They are at the heart of accountability in government.

Departments and agencies are encouraged to prepare their reports following principles for effective public reporting (provided in the *Guide for the Preparation of the 2004-05 Departmental Performance Reports*: http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr1/04-05/guidelines/guide_e.asp). Based on these principles, an effective report provides a coherent and balanced picture of performance that is brief and to the point. It focuses on outcomes (benefits to Canadians and Canadian society) and describes the contribution the organisation has made toward those outcomes. It sets performance in context, associates performance with earlier commitments, explains any changes, and discusses risks and challenges faced by the organisation in delivering on these commitments. Achievements realised in partnership with other governmental and non-governmental organisations are also discussed. Supporting the need for responsible spending, it links resources to results. Finally, the report is credible because it substantiates the performance information with appropriate methodologies and relevant data.

This departmental performance report (along with those of many other organizations) is accessible from the Treasury Board of Canada Secretariat Internet site: http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp. Readers wishing a high level, whole of government overview of the Government of Canada's efforts to improve quality of life should refer to *Canada's Performance 2005* available at the same internet address. This report is structured around three broad policy areas (Sustainable Economy, Canada's Social Foundations and Canada's Place in the World) and, in its electronic version, links to relevant Departmental Performance Reports. *Canada's Performance 2005* also contains a special overview of the government's efforts to improve the well-being of Aboriginal peoples.

The Government of Canada is committed to continually improving reporting to Parliament and Canadians. The input of readers can do much to ensure that Departmental Performance Reports and other reports are enhanced over time.

Comments or questions can be directed to:

Results-based Management Directorate
Treasury Board of Canada Secretariat
L'Esplanade Laurier, Ottawa, Ontario K1A OR5
OR at: rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

NAFTA Secretariat
Secrétariat de l'ALÉNA
Secretariado del TLCAN

Departmental Performance Report

for the period ending March 31, 2005

The Honourable James Scott Peterson
Minister of International Trade

Table of Contents

SECTION 1 – OVERVIEW

1.1 The Minister's Message 1
1.2 Management Representation Statement 2
1.3 Summary Information 3

1.3.1 Reason for Existence 3
1.3.2 Key Co-delivery Organizations 3
1.3.3 Risks and Challenges 4
1.3.4 Total Human and Financial Resources 4

1.4 Overall Departmental Perofrmance 5
1.5 What the Priorities Mean for Canadians 5

SECTION 2 – ANALYSIS BY STRATEGIC OUTCOME

2.1 Plans and Priorities Commitments 6
2.2 Performance Measure Strategy 8
2.3 Performance Accomplishments 8
2.3.1 Improved Support to Panels and Committees 10
2.3.2 Unbiased and Equitable Admistrative Process 11
2.3.3 Increased National and International Collaboration 11
2.3.4 Highest Quality of Service 12
2.3.5 More Openness and Accountability 13
2.3.6 Operational Efficiency and Effectiveness 13
2.4 Financial Performance 14

SECTION 3 – SUPPLEMENTARY INFORMATION

3.1 Overview 16
3.2 Who we are 17
3.3 Where we are located 17
3.4 How we are organized 17
3.5 Roles… 17
3.6 Travel policies 18
3.7 Responsibility Chart 18

ANNEX A – Guiding Principles 19
ANNEX B – The Mandate of the NAFTA Secretariat 20

HOW TO CONTACT US 21

SECTION 1 – INTRODUCTION

1.1 The Minister's Message

Over a decade since the entry into force of the NAFTA, there is little doubt that it has served Canada exceedingly well. The agreement has stimulated growth, raised standards of living and contributed to the creation of more and better paying jobs, as well as delivered competitive prices and greater choices to consumers.

One of NAFTA's most important features is its multiple dispute settlement mechanisms. However, as Prime Minister Paul Martin has stated on a number of occasions, to preserve the integrity of the NAFTA, all parties must respect the decisions of the NAFTA panels and implement the decisions properly and promptly. As Minister of International Trade, I have used every available opportunity to advance this view.

At the annual meeting of the NAFTA Free Trade Commission on July 16, 2004, in San Antonio, I reiterated to my U.S. and Mexican counterparts the need for political will among the NAFTA parties to ensure compliance with NAFTA dispute settlement panel results, in order to protect the integrity of the Agreement. At that meeting, we reaffirmed our commitment to the effective operation of the NAFTA dispute settlement provisions. Additionally, Canada continues to lead the NAFTA Parties on their exploratory work on a number of procedural improvements to these mechanisms.

It is equally important that the NAFTA Secretariat, which administers dispute settlement provisions, operates in an efficient manner. This report highlights the work of the Canadian Section of the NAFTA Secretariat, which over the past year participated in the joint administration of 17 panel reviews, ranging from disputes on softwood lumber to magnesium and wood Venetian blinds.

As we look to the challenges that lie ahead, we will continue to discuss ways to strengthen our trade relationship with our NAFTA partners, ensure respect for NAFTA rules and resolve disputes. I encourage the Canadian Section of the NAFTA Secretariat to continue its high level of service in the administration of the dispute settlement mechanisms of the NAFTA.

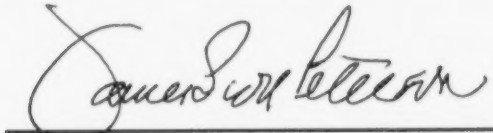

The Honourable James Scott Peterson
Minister of International Trade

1.2 Management Representation Statement

I submit for tabling in Parliament, the 2004-2005 Departmental Performance Report (DPR) for the NAFTA Secretariat, Canadian Section.

This document has been prepared based on the reporting principles contained in the Treasury Board of Canada Secretariat's *Guide for the preparation of 2004-2005 Departmental Performance Reports*:

- It adheres to the specific reporting requirements;
- It uses an approved Business Lines structure;
- It presents consistent, comprehensive, balanced and accurate information;
- It provides a basis of accountability for the results pursued or achieved with the resources and authorities entrusted to it; and
- It reports finances based on approved numbers from the Estimates and the Public Accounts of Canada.

Françoy Raymauld, Ph.D.
Secretary
NAFTA Secretariat, Canadian Section

Oct. 6th 2005
Date

1.3 Summary Information

1.3.1 Reason for Existence

The Canadian Section of the NAFTA Secretariat has one primary objective: to maintain a high level of impartial and independent service in the administration of the dispute settlement provisions of the North American Free Trade Agreement, pursuant to Article 2002, in order to help preserve the benefits of free trade for all stakeholders.

In 1997 and then again in 2002, the Canadian Section's mandate was expanded to include the administration of the dispute settlement processes under the following trade agreement

- the Canada-Israel Free Trade Agreement (CIFTA);
- the Canada-Chile Free Trade Agreement (CCFTA)
- the Canada-Costa Rica Free Trade Agreement (CCRFTA).

Legislation governing the work of the Canadian Section is as follow:

- *the North American Free Trade Agreement Implementation Act;*
- *the Special Imports Measures Act;*
- *the Canada-Israel Free Trade Agreement Implementation Act;*
- *the Canada-Chile Free Trade Agreement Implementation Act; and*
- *the Canada-Costa Rica Free Trade Agreement Implementation Act.*

1.3.2 Key Co-Delivery Organizations

The NAFTA Secretariat comprises the Canadian, the United States and the Mexican national sections. Article 1908 of the NAFTA requires that the Secretaries of the NAFTA Secretariat act jointly to provide administrative assistance to all panels and committees. In light of this, the Canadian Section's relationship with its counterpart sections in the United States and Mexico is fundamental to its effective performance.

Additionally, the NAFTA Secretariat, Canadian Section, is one of many Canadian and NAFTA country organizations involved in international trade matters. While it operates at arm's length from other federal government institutions, it can only succeed in fulfilling its strategic outcome by working with others. Therefore, in fulfillment of its mandate, the NAFTA Secretariat interacts directly with roster members (list of international trade law experts established by the NAFTA

governments to serve as panelists in disputes), panelists (adjudicators of these disputes), counsel of participants in the disputes, investigating authorities (government agencies whose decisions are reviewed by panels) and representatives of the Parties.

1.3.3 Risks and Challenges

The NAFTA Secretariat operates in a social context where different legal, linguistic, business and cultural traditions prevail. Managing the Canadian participation in this tripartite organization must be conducted within the policies and practices of the Canadian Government and also be harmonized with administrative practices of its two partners in the United States and Mexico. New initiatives (for instance, Management of Government Information (MGI), in Canada) often require extensive consultations and negotiation before they can be implemented, as the three sections of the NAFTA Secretariat must give their concurrence.

1.3.4 Financial Resources ($000)

2004-2005 Planned Spending	2004-2005 Total Authorities	2004-2005 Actual Spending
$2,972	$3,014	$1,646

Human Resources

2004-2005 Planned	2004-2005 Actual	2004-2005 Difference
14 FTEs	13 FTEs	- 1 FTEs

1.4 Overall Departmental Performance

Table 1: Performance Summary

Strategic Outcome	Priorities	Priority Type	Planned Spending	Actual Spending[1]	Results[2]
A highly efficient, impartial and rules-based international trade dispute resolution process that benefits Canadian exporters to NAFTA countries, as well as NAFTA country exporters doing business in Canada	Improved support to panels and committees	Ongoing	1,122	675	Successfully met expectations
	Unbiased and equitable administrative process	Ongoing	47	35	Successfully met expectations
	National and international collaboration	Ongoing / New	228	154	Exceeded expectations
	More openness and accountability	Ongoing / New	275	196	Successfully met expectations
	Operational efficiency and effectiveness	Ongoing / New	457	232	Successfully met expectations
	Highest quality of service	Ongoing / New	597	329	Successfully met expectations
	Integrating modern comptrollership issues	Ongoing / New	25	25	Successfully met expectations

[1] *Cost includes program spending and salaries and benefits.*

[2] *See Sections 2.2 Performance Measure Strategy and 2.3 Performance Accomplishments.*

1.5 What the priorities mean for Canadians

As one of the world's most active trading nations, Canada benefits immensely from the existence of agreements to govern trade and the resolution of trade disputes. The Canadian Section's program delivers a service that is an integral part of the prosperity pillar of the Canadian foreign policy that emphasizes rules-based international trade dispute settlement systems as a critical part of Canada's trade policy and trade relations. Therefore, the program activity of the NAFTA Secretariat, Canadian Section, serves a public interest by providing a timely, unbiased and inexpensive administration of trade dispute resolution processes. Hence, Canadian businesses can export their products with the knowledge that rules are in place to ensure traded products are treated fairly, and that procedures exist to settle disputes impartially on the rare occasions when they occur.

SECTION 2 – ANALYSIS OF PERFORMANCE BY STRATEGIC OUTCOME

2.1 Plans and Priorities Commitments

The NAFTA Secretariat, Canadian Section, has a single strategic outcome, which is:

> A highly efficient, impartial and rules-based international trade dispute resolution process that benefits Canadian exporters to NAFTA countries, as well as NAFTA country exporters doing business in Canada.

To achieve its strategic outcome, the NAFTA Secretariat has identified the administration of international trade dispute resolution mechanisms as its key program activity with the following sub-activities:

- Increased support to panels and committees
- Unbiased and equitable administrative process
- Increased national and international collaboration
- Openness and accountability
- Operational efficiency and effectiveness
- Highest quality of service

These priorities are the same as those described in the Canadian Section's Program Activity Architecture (PAA). Accordingly, two program activities are in order; first, the dispute settlement procedures per se and, second, corporate services that support the management of these procedures. Each of these program activities contains three sub-activities, namely:

- Administration of international trade dispute resolution mechanisms
  - Increased support to panels and committees;
  - Unbiased and equitable administrative process;
  - Increased national and international collaboration;

- Corporate Services
  - Information management;
  - Financial services; and
  - Information technology.

The following logic model identifies the linkages between the activities of the NAFTA Secretariat, Canadian Section, and the achievement of its strategic outcome. It shows the chain of results connecting resources and activities to outputs and to expected results, intermediate outcomes and final outcome.

Table 2: Logic Model

STRATEGIC OUTCOME

A highly efficient, impartial and rules-based international trade dispute resolution process that benefits Canadian exporters to NAFTA countries, as well as NAFTA country exporters doing business in Canada

INTERMEDIATE OUTCOMES

- Improved support to panels and committees
- Unbiased and equitable administrative process
- Increased national and international collaboration
- Highest quality of service
- More openness and accountability
- Operational efficiency and effectiveness

PLANS AND PRIORITIES

- Support to panels and committees
- Unbiased and equitable administrative process
- National and international collaboration
- Quality of service
- Openness and accountability
- Operational efficiency and effectiveness

PROGRAMS, OUTPUTS AND RESOURCES

Program	Outputs	Actual Spending ($ 000)	Human Resources
Administration of Dispute Settlement	• Administered 31 panel proceedings • Administered two Extraordinary Challenge Committee proceedings • Issued 12 panel decisions	1,646	13

2.2 Performance Measure Strategy

In 1994, in conjunction with the Treasury Board Secretariat, the Canadian Section completed a comprehensive benchmark survey of its services and stakeholders satisfaction. At the completion of each panel review, the Canadian Section has been monitoring their satisfaction with its services by requesting them to complete a monitoring questionnaire. The most important service qualities clients are asked to rate include:

- satisfaction with accuracy, relevance and quality of information provided;
- the impartiality of the information;
- provision of guidance by senior staff on the dispute settlement processes, rules of procedures and code of conduct;
- accessibility of the staff;
- independence; and
- scheduling of panel hearings/conference calls/panel meetings.

This feedback enables the Section to evaluate its services on an ongoing basis and to maintain its high service standards.

The Canadian Section also obtains feedbacks on its program and activities from its employees at regular management meetings and other key strategic planning meetings.

As well, the Canadian Section is committed to the highest standards of ethical behaviour in serving the Canadian public as reflected in its guiding principles (see Annex A).

2.3 Performance Accomplishments

In the 2004-2005 fiscal year, the three national sections of the Secretariat administered a total of 33 panel proceedings (including two Extraordinary Challenge Committees (ECC) proceedings), with 12 decisions issued. Three of these proceedings were terminated by mutual consent of participants, two were completed and the remaining were still under review as of March 31, 2005. Status reports for these cases are available on the NAFTA Secretariat website at http://www.nafta-sec-alena.org.

Case Summary 2004-2005:

Cases terminated	3
Cases completed	2
Decisions issued	12
Active cases as at March 31, 2005	28

More specifically, the Canadian Section has been involved in the joint administration of the following panel reviews:

- Wood Venetian Blinds and Slates originating in or exported from Mexico;
- Pure Magnesium from Canada (Full Sunset Review of the antidumping duty order);
- Magnesium from Canada (Five-Year Reviews of the Countervailing Duty and Antidumping Duty Orders);
- Carbon Steel Products from Canada (Five-Year Reviews of the Countervailing Duty and Antidumping Duty Orders);
- Certain Softwood Lumber Products from Canada (Dumping);
- Certain Softwood Lumber Products from Canada (Countervailing Duty);
- Certain Softwood Lumber Products from Canada (Threat of Material Injury);
- Certain Softwood Lumber Products from Canada (Final Results of Countervailing Duty Administrative Review and Rescission of Certain Company-Specific Reviews);
- Certain Softwood Lumber Products from Canada (Revised Final Affirmative Countervailing Duty Determination);
- Certain Softwood Lumber Products from Canada (Determination under Section 129(a)(4) of the Uruguay Round Agreements Act);
- Certain Softwood Lumber Products from Canada (Antidumping Duty Determination under Section 129 of the Uruguay Round Agreements Act);
- Carbon and Certain Alloy Steel Wire Rod from Canada (Injury);
- Durum Wheat and Hard Red Spring Wheat from Canada (Countervailing Duty);
- Hard Red Spring Wheat from Canada (Injury);
- Alloy Magnesium from Canada (Countervailing Duty – New Shipper Review);
- Pure Magnesium from Canada (Extraordinary Challenge Proceeding); and
- Certain Softwood Lumber Products from Canada (Extraordinary Challenge Proceeding).

Specifically, during the year under review, the Secretariat provided services such as translation and interpretation, distribution of documents, record-keeping, safeguarding and dissemination of records of completed panel reviews. It also provided logistical planning for panel meetings and hearings, administrative and accounting services, as well as procedural guidance regarding the rules of procedures and the Code of Conduct to counsel for participants, panelists and their assistants.

The following table summarizes the NAFTA Secretariat, Canadian Section's strategic outcome and program activities as well as the summary of expected results and results achieved.

Table 3: Performance Summary by Strategic Outcome

Strategic Outcome	Program Activities	Expected Results	Target	Data Source	Results Achieved[1]
A highly efficient, impartial and rues-based international trade dispute resolution process that benefits Canadian exporters to NAFTA countries, as well as NAFTA country exporters doing business in Canada.	Administration of international trade dispute resolution mechanisms	• Improved Support to panels and committees • Unbiased and equitable administrative process • Increased national and international collaboration • Highest quality of service • More openness and accountability • Operational efficiency and effectiveness	At least 80% or more of our clients indicating that they are at least fully satisfied with that the NAFTA Secretariat, Canadian Section, administered the dispute settlement provisions in a manner which ensures unbiased administrative process, equity, security and faimess.	Service Standard Monitoring Survey Regular updates at management meetings and other key strategic planning meetings	100% of our clients were at least very satisfied, overall, with the services rendered by the Canadian Section. Our clients believe that the Canadian Section has in place the program, systems and procedures for administering the dispute settlement process. These support services have been evaluated by clients accordingly: • accuracy (80%) • impartiality 80%), • responsiveness (80%), • accessible (100%), • timeliness (100%), & • independence (80%). This year, 75% of panelists would want to serve again in their role. Most respondents to our survey indicated that their positive experience working with the Canadian Section was a contributing factor. One of the panelists made the following comments: *"If all agencies and departments provided quality services equal to those offered by the Canadian Section of the NAFTA Secretariat, the citizen would have a very high opinion of the Canadian public service."*

1 *See Section 2.2 Performance Measure Strategy*

2.3.1 Improved Support to Panels and Committees

The NAFTA Secretariat, Canadian Section's primary activity is to administer trade dispute in timely, fairly and effective manner. The major tasks include case management, administrative, technical and logistical support to panels and committees, including the administration of a court-like registry at a level comparable to other registries of superior courts of record in Canada.

To this end, the Canadian Section:

- planned and coordinated activities to provide logistical support to all panels and committees;
- provided research support to panels and committees in the areas of motions, responses and orders data base; and
- conducted research and analysis in areas of trade dispute resolution mechanisms in order to document the full process of dispute resolution with all key decisions exchanged between the investigating authority and the binational panel (to be posted eventually on the Secretariat's trilateral website).

2.3.2 Unbiased and Equitable Administrative Process

Fundamental to the effectiveness of the NAFTA Secretariat is its independence from the three national governments that are Parties to the Agreement. This independence allows it to offer impartial procedural guidance and equitable administrative support to the participants and panels of experts who hear and decide on cases brought before them.

To this end, the Canadian Section:

- applied fair and equitable procedural and administrative policies based on the rules and regulations as well as legal principles applicable to the proceedings;
- administered and operated a court-like registry for the filing and processing of legal pleadings in the panel reviews; and
- ensured compliance by panelists and staff to the rules of procedures and the Code of Conduct (for staff in particular, two in-house conferences have been organized to implement public service guidelines on values and ethics).

2.3.3 Increased National and International Collaboration

Collaboration with the other national sections in joint administration of panels as well as in joint development of policies and programs aimed at facilitating the operations of the dispute resolution processes is of paramount importance in fulfilling the mandate of the NAFTA Secretariat.

To this end, the Canadian Section:

- jointly administered dispute settlement panels with the Mexican and the United States sections. The fiscal year was dominated by the three softwood lumber disputes initiated in 2002 involving Canada and the United States. In addition,

two major ECC proceedings on magnesium and softwood were administered. These disputes raised and continue to raise strong interest in Canada. As in all other disputes, of course, the Canadian section also ensured the proper administration of these proceedings.

- collaborated with the NAFTA Alternative Dispute Resolution (ADR) Working Group in order to incorporate the ADR website within the NAFTA Trilateral website;
- participated in the NAFTA Chapter 19 Operation Working Group activities and engaged Parties to ensure follow-up conference calls to formal meetings are held with the view of producing decisions more rapidly (the working group comprises of the representatives of the Parties, of their investigating authorities and of the three national sections); and
- consulted and liaised with other government and non-governmental organizations to fulfil its mandated responsibilities.

2.3.4 Highest Quality of Service

Accomplishments are focused on the use of new information technologies to develop and enhance systems and processes and investing in employee professional development and organizational learning to maintain highest quality of service.

- In 2004-2005, the Canadian Section continued with employee learning. To this end, the organization invested approximately $58,000 in employee training and education in order to maintain high level of expertise in the administration of trade issues.
- As well, the NAFTA Secretariat, Canadian Section, continued to monitor client level of satisfaction by conducting surveys upon the completion of panel reviews.
- Further, it continued the expansion of its office library, which contains books and other publications on dispute settlement and international trade. During the year under review, the Canadian Section invested in this endeavour approximately $25,000. The concentration of these titles in one location is unique and they are available to panelists, students and academics for research purposes (see Section 2.3.6).

2.3.5 More Openness and Accountability

Activities under this heading involve the promotion of a corporate culture that ensures transparent management processes and accountability to the NAFTA Free Trade commission, the Government and the public. As well, providing assistance to the Free Trade Commission in panel selection process and non-dispute related responsibilities such as participation in the NAFTA Chapter 19 Operation Working Group.

To this end, the Canadian Section:

- promoted the full understanding of Canada's free trade goals and achievements to all levels of government, the private and voluntary sectors, individuals and the media through the provision of effective communication, in particular by the agency's Secretary;
- enhanced the NAFTA Secretariat Website by adding new functionalities to improve search results, as part of our commitment to continually better our services and information offering; and
- provided timely and accurate financial reporting.

2.3.6 Operational Efficiency and Effectiveness

The Canadian Section provides financial administration support to all panels in which it is the involved and accordingly coordinates payments and reimbursements of panel review expenditures with other national sections.

To this end it,

- provided financial administration support to panels and committees;
- digitized and incorporated panel review documents filed in Canada with the web-based, fully searchable database, Registry Information System. At the time of the preparation of this report, consultation was ongoing with the two other national sections for the complete digitization of all panel review documents received since 1989 and 1994;
- continued the process of ISO 9001:2000 standard certification to meet the pre-audit milestone; and
- made available to the general public, through local municipal libraries' inter-library loan protocol, the Canadian Section's

reference centre collection (see http://www.nafta-sec-alena.org/canada/index_e.aspx?CategoryId=79.

2.4 Financial Performance

Table 1:

Summary of Voted Appropriations ($ 000)				
	2004-2005			
Vote		Planned Spending	Total Authorities	Actual 2004-2005
	NAFTA Secretariat, Canadian Section			
15	Program Expenditures	2,751	2,864	**1,496**
(S)	Contributions to Employee Benefit Plans (EBP)	221	150	**150**
	Total	2,972	3,014	**1,646**

Table 2

Historical Comparison of Planned to Actual Spending ($ 000)					
	2004-2005				
	Actual 2002–2003	Actual 2003-2004	Planned Spending 2004-2005	Total Authorities 2004-2005	Actual 2004-2005
Administration of Dispute Settlement	**2,085**	**2,119**	**2,972**	**3,014**	**1,646**
Total	**2,085**	**2,119**	**2,972**	**3,014**	**1,646**

Table 3:

Net Cost of Program ($ 000)	
2004-2005	
Total Actual Spending	**1,646**
Plus: Services Received without Charge	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	**125**
Contributions covering employer's share of employee's insurance premiums and expenditures paid by TBS (excluding revolving funds)	**71**
Sub-total	**196**
Less: Non-respendable Revenue	**19**
2004-2005 Net cost of Program	**1,823**

SECTION 3 – ORGANIZATIONAL INFORMATION

3.1 Overview

- **Mandate:**
  - Provide administrative assistance to panels and committees; and
  - Provide assistance to the NAFTA Free Trade Commission (See Annex B for details).

- **Strategic Outcome:**
  - A highly efficient, impartial and rules-based international trade dispute resolution process that benefits Canadian exporters to NAFTA countries, as well as NAFTA country exporters doing business in Canada (Visit http://www.nafta-sec-alena.org/DefaultSite/index_e.aspx?DetailID=8 for an overview of NAFTA dispute settlement provisions).

- **Size:**
  - 2004-2005 Actual Spending = $1,646,000
  - Number of FTEs = 13

- **Role:**
  - Administration of international trade dispute settlement mechanisms by providing registry services and procedural guidance as to the Rules of Procedures, Code of Conduct and conflict of interest guidelines that apply to panels of experts who hear and decide on cases brought before them
  - Joint administration of dispute settlement with the other involved national section(s) following an appeal of a decision made by investigating authorities such as, in Canada, the Canada Border Services Agency (CBSA) and the Canadian International Trade Tribunal (CITT) and government to government disputes involving two or three Parties

- **Reporting Relationship:**
  - Reports to Parliament through the Minister of International Trade
    (See Section 3.7 for Accountability Structure)

3.2 Who we are

The NAFTA Secretariat is a unique organization established by the Free Trade Commission, pursuant to Article 2002 of the NAFTA. It comprises the Canadian, the United States and the Mexican national sections.

A similar administrative body, the Binational Secretariat, existed under the Canada - United States Free Trade Agreement. In 1994, pursuant to the Parties' obligation under the NAFTA to establish permanent national section offices in each country, the Binational Secretariat, Canadian and United States national sections became the NAFTA Canadian and United States national sections, and with the addition of the Mexican Section, make up the NAFTA Secretariat.

3.3 Where we are located

The national sections, which are "mirror-images" of each other, are located in Ottawa, Washington and Mexico City, and each is headed by a Secretary appointed by her/his respective government.

3.4 How we are organized

Each national section maintains a court-like registry relating to panel and committee proceedings. The involved national sections provide joint administration of panel and committee proceedings and share equally all expenses related to such proceedings. As a result, the national sections have harmonized their registry operations and records management practices. Further, the three national sections have jointly developed and administer the Integrated Registry Information System and the NAFTA Trilateral website, which are hosted by the Canadian Section. In light of this, the Canadian Section's relationship with its counterpart sections in the United States and Mexico is fundamental to its effective performance.

3.5 Roles

In the administration of the dispute settlement provisions of the relevant free trade agreements, the NAFTA Secretariat, Canadian Section, provides professional and advisory support to panels and committees and coordinates all panel and financial aspects of the process.

In addition to the assistance provided in support of the dispute resolution process, the Canadian Section is also involved in facilitating the operation of these agreements through the provision of information and professional services. This is achieved through initiatives such as the establishment of an Internet Web site, the maintenance of a library and reference centre, research and analysis of trade related issues and, through collaboration with other national sections, establishment of management, policy, and procedural frameworks.

3.6 Travel Policies:

Special Travel Authorities:

The NAFTA Secretariat, Canadian Section follows the TBS Special Travel Authorities

Travel Directive, Rates and Allowances:

The NAFTA Secretariat, Canadian Section follows the TBS Travel Directive, Rates and Allowances

3.7 Responsibility Chart

The NAFTA Secretariat, Canadian Section, has one program and one business line. For financial purposes accountability, the reporting structure is to Parliament through the Minister of International Trade (see figure 1).

Figure: 1 The NAFTA Secretariat, Canadian Section's Organizational Structure

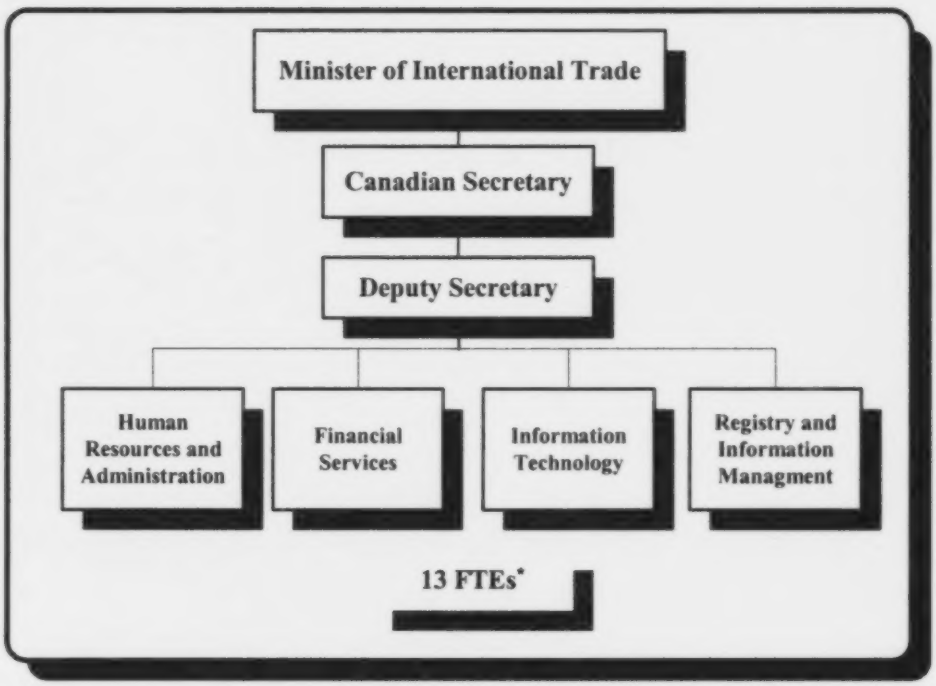

* Full Time Equivalent (FTE): A full time equivalent is the unit of measurement for personnel resources and refers to the employment of one person for one full year or the equivalent thereof. FTEs are not subject to Treasury Board control but are disclosed in Part III of the Estimates in support of personnel expenditure requirements.

ANNEX A

Guiding Principles

Commitment to an Unbiased and Equitable Administrative Process	The NAFTA Secretariat, Canadian Section, is committed to administering the dispute settlement provisions of the relevant Free Trade Agreements and other Bilateral Agreements as directed by the Parties in a manner which ensures unbiased administrative processes, equity, security and fairness.
Commitment to Service Quality	The NAFTA Secretariat, Canadian Section, is committed to maintaining the highest quality of administration to all dispute settlement proceedings and to investing in technologies that will sustain future operations.
Support to Stakeholders	The NAFTA Secretariat, Canadian Section, is committed to supporting and providing services to its stakeholders in dispute resolution in a manner that is impartial, responsive, accessible and timely.
Openness and Accountability	The NAFTA Secretariat, Canadian Section, is committed to the promotion of a corporate culture implementing transparent management processes and accountability, both to the NAFTA Free Trade Commission and to the public.
Operational Efficiency	The NAFTA Secretariat, Canadian Section, is committed to pursuing alternative service delivery to enhance information access and sharing and to improve operating practices.
Continuous Learning	The NAFTA Secretariat, Canadian Section is committed in having in place professional and motivated employees and in offering them to advance their careers through continuous learning.

ANNEX B

The Mandate of the NAFTA Secretariat

The mandate of the Secretariat is set out in Article 2002.3 of the North American Free Trade Agreement (NAFTA) and reads:

> *The Secretariat shall:*
>
> *(a) provide assistance to the Commission;*
>
> *(b) provide administrative assistance to:*
>
> *(i) panels and committees established under Chapter Nineteen (Review and Dispute Settlement in Antidumping and Countervailing Duty Matters), in accordance with the procedures established pursuant to Article 1908; and*
>
> *(ii) panels established under this Chapter, in accordance with procedures established pursuant to Article 2012; and*
>
> *(c) as the Commission may direct:*
>
> *(i) support the work of other committees and groups established under this Agreement; and*
>
> *(ii) otherwise facilitate the operation of this Agreement.*

In 1997 and then again in 2002, the Canadian Section's mandate was expanded to include the administration of the dispute settlement processes under the following trade agreements:

- the Canada-Israel Free Trade Agreement (CIFTA);
- the Canada-Chile Free Trade Agreement (CCFTA); and
- the Canada-Costa Rica Free Trade Agreement (CCRFTA).

Legislation governing the work of the Canadian Section is as follow:

- *the North American Free Trade Agreement Implementation Act;*
- *the Special Imports Measures Act;*
- *the Canada-Israel Free Trade Agreement Implementation Act;*
- *the Canada-Chile Free Trade Agreement Implementation Act;* and
- *the Canada-Costa Rica Free Trade Agreement Implementation Act.*

HOW TO CONTACT US

Contacts and other relevant information:

Secretary
NAFTA Secretariat, Canadian Section
90 Sparks Street, Suite 705
Ottawa, Ontario
K1P 5B4
Tel: (613) 992-9388
Fax: (613) 992-9392
Website: www.nafta-sec-alena.org

The NAFTA Secretariat, Canadian Section (as of August 15, 2005):

Françoy Raynauld, Ph.D.	Secretary	(613) 992-9382
	Executive Assistant	(613) 992-9382
Philippe Martineau	Deputy Secretary	(613) 992-9383
Feleke Bogale	Registrar	(613) 992-9384
Lucille Collard	Legal Counsel	(613) 944-1651
Christine da Costa do Rego	Financial Analyst	(613) 992-9385
Darryl Dass	Systems Manager	(613) 947-9311
Robert Lalonde	Deputy Registrar	(613) 992-8325
Collette Lavallée	Administrative Assistant	(613) 992-9388
Marie-France Meunier	Records and Information Management Officer	(613) 992-2303
	Receptionist	(613) 992-9388
	Articling Student (law)	(613) 992-5758

**** Our e-mail addresses: Complete last name and first letter of the given name followed by: @nafta-sec-alena.org (ex: raynauldf@nafta-sec-alena.org).**

BUDGET DES DÉPENSES

Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2005

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le Rapport sur le rendement met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par
le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2005

No de catalogue BT31-4/47-2005
ISBN 0-660-62918-6

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à www.tbs-sct.gc.ca
Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé pour désigner tant les hommes que les femmes.

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste
auprès des Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC
Ottawa, Canada K1A 0S9

Téléphone : (613) 941-5995
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

Avant-propos

Le gouvernement du Canada améliore sans cesse ses pratiques de gestion, ce qui constitue pour lui une priorité depuis le dépôt au Parlement, au printemps 2000, du document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Dans sa poursuite de l'excellence en gestion, le gouvernement envisage d'offrir aux Canadiens : un gouvernement à l'écoute, qui sert bien ses citoyens et qui est administré comme une seule et même entité cohérente; un gouvernement innovateur, qui est appuyé par une fonction publique hautement qualifiée, en mesure de bien tirer parti de toute l'information à sa disposition et de faire un usage optimal des fonds publics, tout en tenant compte des risques éventuels; et un gouvernement redevable, qui rend compte clairement et ouvertement de son rendement au Parlement et aux Canadiens et aux Canadiennes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats au Parlement et aux citoyens. Ils sont au cœur même de l'application du concept du gouvernement redevable.

Les ministères et les organismes sont invités à rédiger leurs rapports en appliquant les principes pour l'établissement de rapports publics efficaces (voir le *Guide pour la préparation des rapports ministériels sur le rendement 2004-2005* : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr1/04-05/guidelines/guide_f.asp). Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats - soit les avantages dévolus aux Canadiens et aux Canadiennes et à la société canadienne - et il doit refléter ce que l'organisation a pu contribuer à ces résultats. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte, faire le lien entre le rendement et les engagements antérieurs, expliquer les changements ainsi que décrire les risques et les défis auxquels le ministère a été exposé en répondant aux attentes sur le rendement. Le rapport doit aussi souligner les réalisations obtenues en partenariat avec d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Le présent rapport ministériel sur le rendement (ainsi que ceux de nombreux autres ministères et organismes) peut être consulté sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp . Les lecteurs qui désireraient un aperçu global des efforts déployés par le gouvernement du Canada afin d'améliorer la qualité de vie peuvent lire *Le rendement du Canada 2005*, qu'on peut également consulter à l'adresse Internet précitée. Ce rapport est structuré autour de trois grands thèmes (économie durable, fondements sociaux du Canada et la place du Canada dans le monde) et sa version électronique renferme des liens avec les rapports ministériels sur le rendement pertinents. *Le rendement du Canada 2005* renferme également un aperçu spécial des efforts déployés par le gouvernement afin d'améliorer le bien-être des Autochtones.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à améliorer sans cesse les rapports qu'il présente au Parlement et aux Canadiens et aux Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer, au fil du temps, la qualité des rapports ministériels sur le rendement et autres rapports.

Les observations ou les questions peuvent être adressées à :

Direction de la gestion axée sur les résultats
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0R5
OU à : rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

NAFTA Secretariat
Secrétariat de l'ALÉNA
Secretariado del TLCAN

Rapport ministériel sur le rendement

Période se terminant le 31 mars 2005

L'honorable James Scott Peterson
Ministre du Commerce international

Table des matières

SECTION 1 – VUE D'ENSEMBLE

1.1 Message du Ministre 1
1.2 Déclaration de la direction 2
1.3 Renseignements d'ordre général 3

1.3.1 Raison d'être 3
1.3.2 Organisations associées 3
1.3.3 Risques et défis 4
1.3.4 Ressources financières et humaines 4

1.4 Rendement global de l'organisme 5
1.5 Importance des priorités de l'organisme pour la population canadienne 5

SECTION 2 – ANALYSE DU RENDEMENT PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE

2.1 Engagements relatifs aux plans et aux priorités 7
2.2 Stratégie de mesure du rendement 9
2.3 Réalisations 9
2.3.1 Soutien accru aux groupes spéciaux et aux comités 12
2.3.2 Procédure administrative impartiale et équitable 12
2.3.3 Collaboration plus étroite à l'échelle nationale et internationale 13
2.3.4 Service d'excellente qualité 13
2.3.5 Transparence et responsabilité accrues 14
2.3.6 Efficacité opérationnelle 15
2.4 Rendement financier 15

SECTION 3 – RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME

3.1 Aperçu 17
3.2 Qui sommes-nous ? 18
3.3 Où sommes-nous ? 18
3.4 Comment sommes-nous organisés ? 18
3.5 Rôles… 19
3.6 Politiques sur les voyages 19
3.7 Tableau des responsabilités 19

ANNEXE A – Mandat du Secrétariat de l'ALÉNA 21
ANNEXE B – Principes directeurs 22

COMMENT NOUS JOINDRE 23

SECTION 1 – VUE D'ENSEMBLE

1.1 Message du Ministre

Plus de dix ans après l'entrée en vigueur de l'ALÉNA, il n'y a guère place au doute : cet accord a été extrêmement bénéfique pour le Canada. Il a stimulé la croissance, élevé les niveaux de vie et contribué à la création d'emplois plus nombreux et plus rémunérateurs; il a en outre apporté des prix compétitifs et de meilleurs choix aux consommateurs.

Les multiples mécanismes de règlement des différends constituent l'une des caractéristiques les plus importantes de l'ALÉNA. Cependant, comme l'a affirmé à maintes reprises le premier ministre Martin, pour préserver l'intégrité de l'ALÉNA, toutes les parties doivent respecter les décisions rendues par les groupes spéciaux constitués en vertu de l'Accord et les mettre en œuvre en bonne et due forme et rapidement. En ma qualité de ministre du Commerce international, j'ai saisi toutes les occasions qui se sont présentées à moi pour faire valoir ce point de vue.

Lors de l'assemblée annuelle de la Commission du libre-échange de l'ALÉNA qui s'est tenue le 16 juillet 2004 à San Antonio, j'ai affirmé de nouveau à mes homologues des États-Unis et du Mexique que les parties à l'ALÉNA doivent faire preuve de volonté politique pour assurer le respect des résultats exprimés par les groupes spéciaux chargés du règlement des différends, afin de protéger l'intégrité de l'Accord. À la même occasion, nous avons réitéré notre engagement à l'égard de la bonne mise en œuvre des dispositions relatives au règlement des différends. De plus, le Canada continue de diriger les travaux exploratoires des trois parties signataires sur diverses améliorations procédurales visant ces mécanismes.

Il est tout aussi important que le Secrétariat de l'ALÉNA, qui administre les dispositions relatives au règlement des différends, ait un mode de fonctionnement efficace. Le présent rapport souligne le travail de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA, qui, au cours de l'année venant de s'écouler, a participé à l'administration conjointe de 17 examens de groupes spéciaux, sur des sujets aussi divers que le bois d'œuvre, le magnésium et les stores vénitiens en bois.

Au vu des défis qui nous attendent, nous continuerons à chercher des moyens de renforcer nos relations commerciales avec nos partenaires de l'ALÉNA, d'assurer le respect des règles de l'ALÉNA et de résoudre les différends. J'encourage la Section canadienne à continuer d'offrir ses services de haut niveau dans l'administration des mécanismes de règlement des différends au titre de l'ALÉNA.

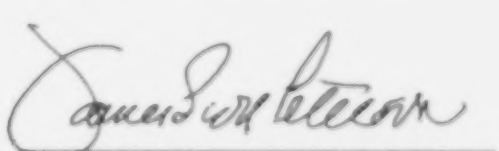

L'honorable James Scott Peterson
Ministre du Commerce international

1.2 Déclaration de la direction

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport ministériel sur le rendement de 2004-2005 du Secrétariat de l'ALÉNA, Section canadien.

Le document a été préparé en fonction des principes de reddition de comptes contenu dans le *Guide de préparation des rapports ministériels sur le rendement 2004-2005 du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada:*

- Il est conforme aux exigences particulières de reddition de comptes décrites dans le guide;
- Il est fondé sur la structure de secteur d'activités approuvée du ministère;
- Il présente des renseignements uniformes, complets, équilibrés et précis;
- Il offre un modèle de responsabilisation pour les résultats atteints avec les ressources et les autorités allouées;
- Il fait état des sommes qui ont été allouées et approuvés les Budget des dépenses et les Comptes publiques du Canada.

Françoy Raynauld, Ph.D.
Secrétaire,
Secrétariat de l'ALÉNA, Section canadienne

6 oct. 2005
Date

1.3 Renseignements d'ordre général

1.3.1 Raison d'être

La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA a pour objectif prioritaire d'assurer un niveau élevé de service indépendant et impartial dans l'administration des dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain relatives au règlement des différends, conformément à l'article 2002, afin que toutes les parties prenantes puissent continuer de profiter des avantages du libre-échange.

Le mandat de la Section canadienne a été élargi en 1997 et de nouveau en 2002 de manière à englober l'administration des processus de règlement des différends convenus dans les accords commerciaux suivants :

- L'Accord de libre-échange Canada-Israël (ALÉCI),
- L'Accord de libre-échange Canada-Chili (ALÉCC) et
- L'Accord de libre-échange Canada-Costa Rica (ALÉCCR).

Les lois suivantes régissent le travail de la Section canadienne :

- *la Loi de mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain;*
- *la Loi sur les mesures spéciales d'importation;*
- *la Loi de mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange Canada-Israël;*
- *la Loi de mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange Canada-Chili;*
- *la Loi de mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange Canada-Costa Rica.*

1.3.2 Organisations associées

Le Secrétariat de l'ALÉNA se compose des sections nationales canadienne, étasunienne et mexicaine. Selon l'article 1908 de l'ALÉNA, les secrétaires du Secrétariat de l'ALÉNA assureront conjointement le soutien administratif des groupes spéciaux ou des comités. Donc, pour que la Section canadienne soit vraiment efficace, il est essentiel qu'elle entretienne de bonnes relations avec ses pendants étasunien et mexicain.

De plus, la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA fait partie des nombreuses organisations du Canada et des autres pays membres de l'ALÉNA qui jouent un rôle dans le domaine du commerce international. Sans lien de dépendance avec les autres institutions fédérales, ce n'est que par la collaboration

qu'elle peut atteindre son résultat stratégique. C'est pourquoi elle entretient des relations directes avec les personnes figurant sur la liste fournie par les gouvernements des pays parties à l'ALÉNA (liste d'experts en droit commercial international agissant comme membres des groupes spéciaux institués pour le règlement des différends), ainsi qu'avec les membres des groupes spéciaux eux-mêmes (arbitres des différends), les conseillers juridiques des parties à un différend, les organismes chargés des enquêtes (organismes gouvernementaux dont les décisions sont examinées par les groupes spéciaux) et les représentants des Parties à l'Accord.

1.3.3 Risques et défis

Les activités du Secrétariat de l'ALÉNA se déroulent dans un contexte où coexistent les traditions culturelles, commerciales, linguistiques et juridiques de trois pays. La gestion de la participation canadienne aux activités de cet organisme trinational doit se faire selon les politiques et les pratiques du gouvernement du Canada, tout en s'harmonisant avec les pratiques administratives de ses partenaires étasunien et mexicain. Les nouvelles initiatives (celle de la Gestion de l'information du gouvernement ou GIG au Canada, par exemple) nécessitent souvent des consultations et des négociations poussées avant d'être mises en œuvre, car les trois sections du Secrétariat de l'ALÉNA doivent arriver à un accord.

1.3.4 Ressources financières (en milliers de dollars)

2004-2005 Dépenses prévues	2004-2005 Dépenses totales autorisées	2004-2005 Dépenses réelles
2 972 $	3 014 $	1 646 $

Ressources humaines

2004-2005 Prévu	2004-2005 Réel	2004-2005 Écart
14 ETP	13 ETP	- 1 ETP

1.4 Rendement global de l'organisme

Tableau 1 : Sommaire du rendement

Résultat stratégique	Priorités	Type de priorité	Dépenses prévues	Dépenses réelles[1]	Résultat[2]
Des procédures de règlement des différends commerciaux internationaux extrêmement efficaces, impartiales et fondées sur des règles, qui sont destinées aux Canadiens et aux Canadiennes qui exportent vers les pays de l'ALÉNA, ainsi qu'aux exportateurs des pays de l'ALÉNA qui traitent avec le Canada.	Soutien aux groupes spéciaux et aux comités	Courante	1 122	675	Attentes satisfaites
	Procédure administrative impartiale et équitable	Courante	47	35	Attentes satisfaites
	Collaboration nationale et internationale	Courante / nouvelle	228	154	Attentes dépassées
	Transparence et responsabilité	Courante / nouvelle	275	196	Attentes satisfaites
	Efficacité opérationnelle	Courante / nouvelle	457	232	Attentes satisfaites
	Service d'excellente qualité	Courante / nouvelle	597	329	Attentes satisfaites
	Intégration de mécanismes appropriés pour moderniser la fonction de contrôleur	Courante / nouvelle	25	25	Attentes satisfaites

[1] *Le coût comprend les dépenses du programme ainsi que les traitements et les avantages sociaux.*

[2] *Voir la partie 2.2, Stratégie de mesure du rendement, et la partie 2.3, Réalisations.*

1.5 Importance des priorités de l'organisme pour la population canadienne

Parce qu'il est un des pays les plus actifs sur les marchés mondiaux, le Canada tire d'immenses avantages des accords régissant le commerce et la résolution des différends commerciaux. Par son programme, la Section canadienne offre un service lié de très près à la prospérité économique, un des fondements de la politique étrangère du Canada, laquelle insiste sur l'importance de résoudre les différends commerciaux à partir de règles établies afin d'encadrer sa politique commerciale et ses relations d'affaires. L'activité du programme de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA sert donc l'intérêt public en assurant une administration rapide, impartiale et peu coûteuse des processus de règlement des

différends commerciaux. Les exportateurs canadiens ont ainsi l'assurance que des règles sont en place pour assurer un traitement équitable à leurs produits et qu'il existe des mécanismes permettant de régler dans l'impartialité les rares différends qui surgissent.

SECTION 2 – ANALYSE DU RENDEMENT PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE

2.1 Engagements relatifs aux plans et aux priorités

La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA a un seul résultat stratégique à atteindre, à savoir :

> Des procédures de règlement des différends commerciaux internationaux extrêmement efficaces, impartiales et fondées sur des règles, qui sont destinées aux Canadiennes et aux Canadiens qui exportent vers les pays de l'ALÉNA, ainsi qu'aux exportateurs des pays de l'ALÉNA qui traitent avec le Canada.

Pour atteindre son résultat stratégique, le Secrétariat de l'ALÉNA a fait de l'administration des mécanismes de règlement des différends commerciaux internationaux la principale activité de son programme, laquelle comporte des sous-activités :

- Soutien accru aux groupes spéciaux et aux comités
- Procédure administrative impartiale et équitable
- Collaboration plus étroite à l'échelle nationale et internationale
- Transparence et responsabilité
- Efficacité opérationnelle
- Service d'excellente qualité

Ce sont les mêmes priorités qui figurent dans l'Architecture des activités du programme (AAP) de la Section canadienne. À cet effet, deux activités sont reliée au programme : la première concerne les procédures elles-mêmes de règlement des différends et la seconde, les services organisationnels donnés en appui à la gestion de ces procédures. Ces deux activités de programme comportent chacune trois sous-activités, à savoir :

- Administration des mécanismes de règlement des différends commerciaux internationaux
  - Soutien accru aux groupes spéciaux et aux comités
  - Procédure administrative impartiale et équitable
  - Collaboration plus étroite à l'échelle nationale et internationale

- Services organisationnels
  - Gestion de l'information
  - Services financiers
  - Technologies de l'information.

Le schéma logique qui suit montre les rapports entre les activités de la Section canadienne et la réalisation de son résultat stratégique. Il illustre la façon dont les ressources et les activités sont liées aux extrants et aux résultats escomptés, ainsi qu'aux résultats intermédiaires et au résultat final.

Tableau 2 : Schéma logique

RÉSULTAT STRAGÉGIQUE

Des procédures de règlement des différends commerciaux internationaux extrêmement efficaces, impartiales et fondées sur des règles, qui sont destinées aux Canadiennes et aux Canadiens qui exportent vers les pays de l'ALÉNA, ainsi qu'aux exportateurs des pays de l'ALÉNA qui traitent avec le Canada.

RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES

- Amélioration du soutien aux groupes spéciaux et aux comités
- Procédure administrative impartiale et équitable
- Collaboration plus étroite à l'échelle nationale et internationale
- Service d'excellente qualité
- Transparence et responsabilité accrues
- Efficacité opérationnelle

PLANS ET PRIORITÉS

- Soutien aux groupes spéciaux et aux comités
- Procédure administrative impartiale et équitable
- Collaboration nationale et internationale
- Transparence et responsabilité
- Efficacité opérationnelle
- Service de qualité

PROGRAMMES, PRODUITS ET RESSOURCES

Programme	Produits	Dépenses réelles (en milliers de dollars)	Ressources humaines
Administration du règlement de différends	• A administré 31 recours à des groupes spéciaux • A administré deux recours devant des comités de contestation extraordinaire • A publié 12 décisions de groupes spéciaux	1 646	13

2.2 Stratégie de mesure du rendement

En 1994, la Section canadienne a réalisé, en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor, une enquête de référence complète sur ses services et sur la satisfaction des parties prenantes. À la fin de chaque examen effectué par un groupe spécial, elle vérifie la satisfaction à l'égard de ses services en leur demandant de remplir un questionnaire de suivi. Les aspects les plus importants du service à évaluer sont :

- la satisfaction en ce qui concerne l'exactitude, l'utilité et la qualité de l'information reçue;
- l'objectivité de l'information fournie;
- les avis donnés par les cadres sur les mécanismes de règlement des différends, les règles de procédure et le Code de conduite;
- la facilité d'accès au personnel;
- l'indépendance;
- l'organisation des audiences et des réunions des groupes spéciaux et des conférences téléphoniques.

En recueillant des commentaires sur ses services, la Section canadienne peut les changer au besoin et maintenir des normes élevées.

Aussi, à l'occasion des réunions tenues régulièrement avec la direction et d'autres réunions de planification stratégique, les membres du personnel s'expriment sur le programme et les activités de la Section.

Enfin, la Section canadienne a à coeur de servir les Canadiens et les Canadiennes dans le respect des plus hautes normes d'éthique, comme le montrent ses principes directeurs (voir l'annexe A).

2.3 Réalisations

Au cours de l'exercice 2004-2005, les trois sections nationales du Secrétariat ont administré en tout 33 causes portées devant un groupe spécial (dont deux portées devant un Comité de contestation extraordinaire). Elles ont publié 12 décisions. Dans trois cas, les parties ont abandonné les procédures d'un commun accord, et deux affaires ont été résolues. Les autres étaient toujours en instance au 31 mars 2005. L'historique des examens est affiché sur le site Internet du Secrétariat de l'ALÉNA à http://www.nafta-sec-alena.org.

Sommaire 2004-2005

Affaires abandonnées	3
Affaires résolues	2
Décisions publiées	12
Affaires en instance au 31 mars 2005	28

Plus particulièrement, la Section canadienne a administré avec ses pendants étasunien et mexicain les dossiers suivants soumis à l'examen d'un groupe spécial :

- stores vénitiens et lamelles en bois originaires ou exportés du Mexique
- magnésium pur en provenance du Canada (résultat final du réexamen d'ensemble de l'ordonnance en matière de droit antidumping)
- magnésium en provenance du Canada (examens quinquennaux des ordonnances en matière de droits compensateurs et de droits antidumping)
- produits d'acier plat au carbone en provenance du Canada (examens quinquennaux des ordonnances en matière de droits compensateurs et de droits antidumping)
- certains produits de bois d'œuvre résineux en provenance du Canada (dumping)
- certains produits de bois d'œuvre résineux en provenance du Canada (droits compensateurs)
- certains produits de bois d'œuvre résineux en provenance du Canada (risque de dommage sensible)
- certains produits de bois d'œuvre résineux en provenance du Canada (résultats finals de la révision administrative relative aux droits compensateurs et annulation de certains examens individuels d'entreprises)
- certains produits de bois d'œuvre résineux en provenance du Canada (décision définitive positive révisée en matière de droits compensateurs)
- certains produits de bois d'œuvre résineux en provenance du Canada (décision en vertu de la section 129(a)(4) du *Uruguay Round Agreements Act*)
- certains produits de bois d'œuvre résineux en provenance du Canada (décision relative aux droits antidumping en vertu de la section 129 du *Uruguay Round Agreements Act*)
- fils machine en acier au carbone et certains fils machine en acier allié en provenance du Canada (dommage)
- blé dur et blé de force roux de printemps en provenance du Canada (droits compensateurs)
- blé de force roux en provenance du Canada (dommage)
- magnésium allié en provenance du Canada (droits compensateurs – examen concernant un nouvel exportateur)
- magnésium pur en provenance du Canada (recours au Comité de contestation extraordinaire)
- certains produits de bois d'oeuvre résineux en provenance du Canada (recours au Comité de contestation extraordinaire).

Pendant l'année visée, le Secrétariat a fourni en particulier différents services : traduction et interprétation, distribution de documents, tenue de dossiers, conservation

et distribution des dossiers des affaires résolues (examens effectués par des groupes spéciaux). Il s'est également occupé de l'organisation matérielle des réunions et des audiences des groupes spéciaux, il a fourni des services d'administration et de comptabilité et il a dispensé des conseils sur les règles de procédure et le Code de conduite aux participants, aux membres des groupes spéciaux et à leurs assistants.

Le tableau suivant présente le résultat stratégique et les activités du programme, ainsi qu'un résumé des résultats escomptés et des résultats obtenus de la Section canadienne.

Tableau 3 : Sommaire du rendement par résultat stratégique

Résultat stratégique	Activités du programme	Résultats escomptés	Objectif	Origine des données	Résultats obtenus[1]
Des procédures de règlement des différends commerciaux internationaux extrêmement efficaces, impartiales et fondées sur des règles, qui sont destinées aux Canadiennes et aux Canadiens qui exportent vers les pays de l'ALÉNA, ainsi qu'aux exportateurs des pays de l'ALÉNA qui traitent avec le Canada.	Administration des mécanismes de règlement des différends commerciaux internationaux	• Amélioration du soutien aux groupes spéciaux et aux comités • Procédure administrative impartiale et équitable • Collaboration plus étroite à l'échelle nationale et internationale • Service d'excellente qualité • Transparence et responsabilité accrues • Efficacité opérationnelle	Au moins 80 % de nos clients disent être tout à fait convaincus que la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA a appliqué les dispositions relatives au règlement des différends de façon à garantir l'impartialité, l'équité et la sécurité de la procédure administrative.	Questionnaire de suivi sur les normes de service Mises à jour régulières aux réunions de la direction et aux autres réunions de planification stratégique	100 % de nos clients ont été au moins très satisfaits, dans l'ensemble, des services donnés par la Section canadienne. Nos clients estiment que la Section canadienne a en place le programme, les systèmes et les procédures voulus pour administrer le mécanisme de règlement des différends. Voici l'évaluation que les clients ont faite de ses services de soutien : • exactitude de l'information (80 %) • impartialité (80 %) • adaptation aux besoins (80 %) • accessibilité (100 %) • opportunité (100 %) • indépendance (80 %). Cette année, 75 % des membres des groupes spéciaux voudraient encore agir en cette capacité. Selon la plupart des personnes interrogées, l'expérience positive qu'a été leur relation de travail avec la Section canadienne en est une des raisons. Un membre d'un groupe spécial a fait le commentaire suivant : *« Si tous les organismes et ministères offraient des services de la qualité de ceux offerts par la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA, les citoyens auraient un très haute opinion de la fonction publique canadienne. »*

1 *Voir la section 2.2, Stratégie de mesure du rendement*

2.3.1 Soutien accru aux groupes spéciaux et aux comités

L'activité première de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA est d'administrer les différends commerciaux rapidement et de façon équitable et efficace. Les principales tâches associées à cette activité sont : la gestion des dossiers d'examen, le soutien administratif, technique et logistique aux groupes spéciaux et aux comités, et l'administration d'un greffe de type judiciaire, comparable à celle effectuée par d'autres greffes de cours supérieures au Canada.

À cette fin, la Section canadienne :

- a planifié et coordonné les activités voulues pour apporter un soutien logistique à tous les groupes spéciaux et comités;
- a effectué des recherches relatives aux requêtes, réponses et ordonnances à l'intention des groupes spéciaux et des comités;
- a effectué des recherches et des analyses se rapportant aux mécanismes de règlement des différends commerciaux afin de réunir tous les documents pertinents relatifs à la résolution d'une dispute échangés entre l'autorité chargée de l'enquête et le groupe spécial (pour affichage éventuel dans le site web trinational du Secrétariat).

2.3.2 Procédure administrative impartiale et équitable

Pour assurer sa propre efficacité, le Secrétariat de l'ALÉNA doit absolument être indépendant vis-à-vis les gouvernements des trois pays parties à l'Accord. C'est grâce à cette indépendance qu'il peut offrir des conseils objectifs, des renseignements exacts et un soutien administratif opportun aux experts des groupes spéciaux qui entendent et tranchent les différends dont ils sont saisis.

À cette fin, la Section canadienne :

- a appliqué des procédures et des politiques administratives justes et équitables, régies par les règles et règlements et par les principes juridiques s'appliquant aux délibérations;
- a administré un registre de type judiciaire pour l'enregistrement et la distribution des plaidoiries relatives aux examens des groupes spéciaux;
- a veillé à ce que les membres des groupes spéciaux et du personnel se conforment aux Règles de procédure et au Code de conduite (à l'intention des employés en particulier, deux conférences internes ayant pour objectif l'application des principes directeurs de la fonction publique relatifs aux valeurs et à l'éthique, ont été organisées).

2.3.3 Collaboration plus étroite à l'échelle nationale et internationale

Pour s'acquitter de son mandat, la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA doit impérativement collaborer avec les autres sections nationales à la mise au point de politiques et de programmes propres à faciliter le fonctionnement des mécanismes de règlement des différends.

À cette fin, la Section canadienne :

- a coordonné, avec les deux autres sections nationales, le travail des groupes spéciaux de règlement des différends. L'exercice a été marqué par trois différends sur le bois d'oeuvre remontant à 2002 qui ont opposé le Canada et les États-Unis. La Section canadienne a également administré deux importants dossiers sur le magnésium et le bois d'oeuvre qui ont été portés devant un Comité pour contestation extraordinaire. Ces différends continuent de susciter beaucoup d'intérêt au Canada. Comme pour les autres disputes, la Section canadienne a bien entendu apporté le soutien administratif habituel à celles-ci;
- a collaboré avec le Groupe de travail chargé du règlement extrajudiciaire des différends (RED) pour ajouter le site RED au site Internet trilatéral de l'ALÉNA;
- a pris part aux activités du Groupe de travail sur le fonctionnement du chapitre 19 de l'ALÉNA, et a engagé les Parties à tenir des conférences téléphoniques en guise de suivi aux réunions officielles afin de prendre des décisions plus rapidement (le Groupe de travail comprend des représentants des Parties à l'Accord, des organismes d'enquête et des trois sections nationales du Secrétariat);
- a consulté d'autres organismes gouvernementaux et non gouvernementaux et est restée en liaison avec eux pour s'acquitter de ses fonctions selon son mandat.

2.3.4 Service d'excellente qualité

Les réalisations sont axées sur l'utilisation des nouvelles technologies de l'information, qui servent à la mise au point et à l'amélioration des systèmes et des processus, ainsi que sur l'investissement dans le perfectionnement du personnel et sur l'apprentissage en milieu de travail, afin de maintenir un service de la plus haute qualité.

- Pendant l'exercice 2004-2005, la Section canadienne a continué de miser sur l'apprentissage. Elle a investi près de 58 000 $ en formation et en cours afin de maintenir sa haute compétence dans le domaine de l'administration du règlement des différends commerciaux;
- La Section canadienne a continué de surveiller le degré de satisfaction des clients en réalisant des sondages à la fin des examens des groupes spéciaux;
- Elle a également continué d'enrichir sa bibliothèque qui contient des livres et autres publications traitant de règlement des différends et de commerce international. Elle a investi dans ce but près de 25 000 $ au cours de l'exercice. La localisation de ces titres en un seul endroit est unique en son genre et ils sont à la disposition des membres des groupes spéciaux, des étudiants et des universitaires qui font des recherches (voir la section 2.3.6).

2.3.5 Transparence et responsabilité accrues

Cette priorité suppose qu'on encourage le développement d'une culture organisationnelle qui consacre le principe de la transparence des processus de gestion et de la reddition de comptes à la Commission du libre-échange, au gouvernement et au public. Elle nécessite également de prêter assistance à la Commission du libre-échange lors de la sélection des membres des groupes spéciaux et de l'exécution de tâches non liées au règlement des différends, telle la participation au Groupe de travail sur le fonctionnement du chapitre 19 de l'ALÉNA.

À cette fin, la Section canadienne :

- a contribué à faire connaître les objectifs et les réalisations du Canada dans le domaine du libre-échange à tous les paliers de gouvernement, dans le secteur privé, dans le secteur communautaire et auprès des particuliers et des médias grâce à des communications efficaces, qui ont en particulier été le fait de son secrétaire;
- a apporté des changements au site Internet du Secrétariat de l'ALÉNA en y ajoutant de nouvelles fonctions à l'outil de recherche afin d'améliorer les résultats de celles-ci, conformément à son engagement à bonifier sans cesse ses services et l'information qu'elle donne;
- a remis en temps voulu des rapports financiers exacts.

2.3.6 Efficacité opérationnelle

La Section canadienne apporte aux groupes spéciaux avec lesquels elle travaille un soutien administratif d'ordre financier et coordonne par conséquent, avec les autres sections nationales, le paiement et le remboursement de toutes les dépenses liées aux examens des groupes spéciaux.

À cette fin, la Section canadienne :

- a apporté un soutien administratif d'ordre financier aux groupes spéciaux et aux comités;
- a numérisé les documents relatifs aux examens des groupes spéciaux conservés au Canada, et les a versés dans sa base de données du Système d'information du greffe interrogeable par Internet. Au moment de la rédaction du présent rapport, elle continuait de consulter les deux autres sections nationales au sujet de la numérisation de tous les documents d'examen des groupes spéciaux reçus depuis 1989 et 1994;
- a poursuivi l'application de la norme ISO 9001:2000 à ses opérations de base pour rencontrer l'étape de la pré-vérification;
- a mis à la disposition du grand public la collection de son centre de référence grâce à une entente de prêt conclue avec les bibliothèques municipales (consulter http://www.nafta-sec-alena.org/Canada/index_f.aspx?ArticleId=534.

2.4 Rendement financier

Tableau 1

Sommaire des crédits approuvés (en milliers de dollars)				
		2004-2005		
Crédit		Dépenses prévues	Dépenses totales autorisées	Dépenses réelles 2004-2005
Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA				
15	Dépenses du programme	2 751	2 864	**1 496**
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	221	150	**150**
	Total	2 972	3 014	**1 646**

Tableau 2

Comparaison par année des dépenses prévues et des dépenses réelles (en milliers de dollars)					
	2004-2005				
	Dépenses réelles 2002–2003	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses totales autorisées 2004-2005	Dépenses réelles 2004-2005
Administration du règlement des différends	**2 085**	**2 119**	**2 972**	**3 014**	**1 646**
Total	**2 085**	**2 119**	**2 972**	**3 014**	**1 646**

Tableau 3

Coût net du programme (en milliers de dollars)	
2004-2005	
Dépenses totales réelles	**1 646**
Plus : Services reçus à titre gracieux	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	**125**
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT (hors les fonds renouvelables)	**71**
Total partiel	**196**
Moins : Recettes non disponibles	**19**
Coût net du programme pour 2004-2005	**1 823**

SECTION 3 – RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME

3.1 Aperçu

- **Mandat**
  - Apporter un soutien administratif aux groupes spéciaux et aux comités
  - Prêter assistance à la Commission de libre-échange de l'ALÉNA (voir les détails à l'annexe B).

- **Résultat stratégique**
  - Des procédures de règlement des différends commerciaux internationaux extrêmement efficaces, impartiales et fondées sur des règles, qui sont destinées aux Canadiennes et aux Canadiens qui exportent vers les pays de l'ALÉNA, ainsi qu'aux exportateurs des pays de l'ALÉNA qui traitent avec le Canada (un aperçu des dispositions relatives au règlement des différends de l'ALÉNA est donné dans le site http://www.nafta-sec-alena.org/DefaultSite/index_f.aspx?ArticleID=8).

- **Taille**
  - Dépenses réelles de l'exercice 2004-2005 = 1 646 000 $
  - Nombre d'ETP = 13

- **Rôle**
  - Administrer les mécanismes de règlement des différends commerciaux internationaux en fournissant des services de greffe et en dispensant des conseils sur les règles de procédure, le Code de conduite et les lignes directrices relatives aux conflits d'intérêts qui s'appliquent aux groupes de spécialistes qui entendent et tranchent les différends dont ils sont saisis.
  - Administrer les règlements de différends de concert avec la ou les autres sections nationales concernées, lorsqu'une décision rendue par les autorités chargées des enquêtes (Agence des services frontaliers du Canada et Tribunal canadien du commerce extérieur, au Canada par exemple) est portée en appel, et administrer également les différends entre États mettant en cause deux des parties à l'Accord ou les trois.

- **Liens hiérarchiques**
  - Rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Commerce international (voir la structure de responsabilité à la partie 3.7).

3.2 Qui sommes-nous ?

Le Secrétariat de l'ALÉNA est un organisme unique en son genre établi par la Commission du libre-échange en vertu de l'article 2002 de l'ALÉNA. Il est constitué des sections nationales canadienne, étasunienne et mexicaine.

Il existait un organe administratif semblable, le Secrétariat binational, en vertu de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. En 1994, conformément aux dispositions de l'ALÉNA obligeant les Parties à établir dans chaque pays un bureau permanent constituant une section nationale, le Secrétariat binational, formé des Sections nationales du Canada et des États-Unis, s'est divisé en ses deux composantes. Celles-ci sont devenues les Sections nationales canadienne et étasunienne de l'ALÉNA, lesquelles, avec l'ajout de la Section mexicaine, composent le Secrétariat de l'ALÉNA.

3.3 Où sommes-nous ?

Les sections nationales, « miroirs » les unes des autres, ont leur siège à Ottawa, à Washington et à Mexico et elles sont dirigées chacune par une ou un secrétaire nommé par le gouvernement de leur pays respectif.

3.4 Comment sommes-nous organisés ?

Chaque section tient un greffe de type judiciaire en ce qui concerne les procédures des groupes spéciaux et des comités. Les sections nationales concernées par les procédures administrent celles-ci en commun et se partagent de façon égale toutes les dépenses qui y sont liées. C'est pourquoi elles ont uniformisé le fonctionnement de leurs greffes respectifs, leurs pratiques comptables et la gestion de leurs documents. De plus, elles ont mis au point et administrent conjointement le Système intégré d'information du greffe et le site Internet trilatéral de l'ALÉNA, qui est hébergé par la Section canadienne. Donc, pour que la Section canadienne soit vraiment efficace, il est essentiel qu'elle entretienne de bonnes relations avec ses pendants étasunien et mexicain.

3.5 Rôles

L'administration des dispositions relatives au règlement des différends prévues dans les accords désignés comporte, pour la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA, d'assurer un soutien professionnel et consultatif aux groupes spéciaux et aux comités, et de coordonner tous les aspects administratifs et financiers du processus.

En plus de l'assistance qu'elle offre à l'appui du processus de règlement des différends, la Section canadienne facilite le fonctionnement des accords en fournissant des services d'information et des services professionnels. Certaines initiatives sont menées dans ce but : création d'un site Web, tenue d'une bibliothèque et d'un centre de référence, recherche et analyse des questions commerciales internationales et collaboration avec les autres sections nationales pour l'établissement de structures de gestion, de politiques et de procédures, par exemple.

3.6 Politiques sur les voyages

Autorisations spéciales de voyager

La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA se conforme aux Autorisations spéciales de voyager du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Directive sur les voyages, les taux et les indemnités

La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA se conforme à la Directive sur les voyages, les taux et les indemnités du Secrétariat du Conseil du Trésor.

3.7 Tableau des responsabilités

La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA a un seul programme et un seul secteur d'activité. Sur le plan financier, elle rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Commerce international (voir la figure 1).

Figure 1 Structure organisationnelle de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA

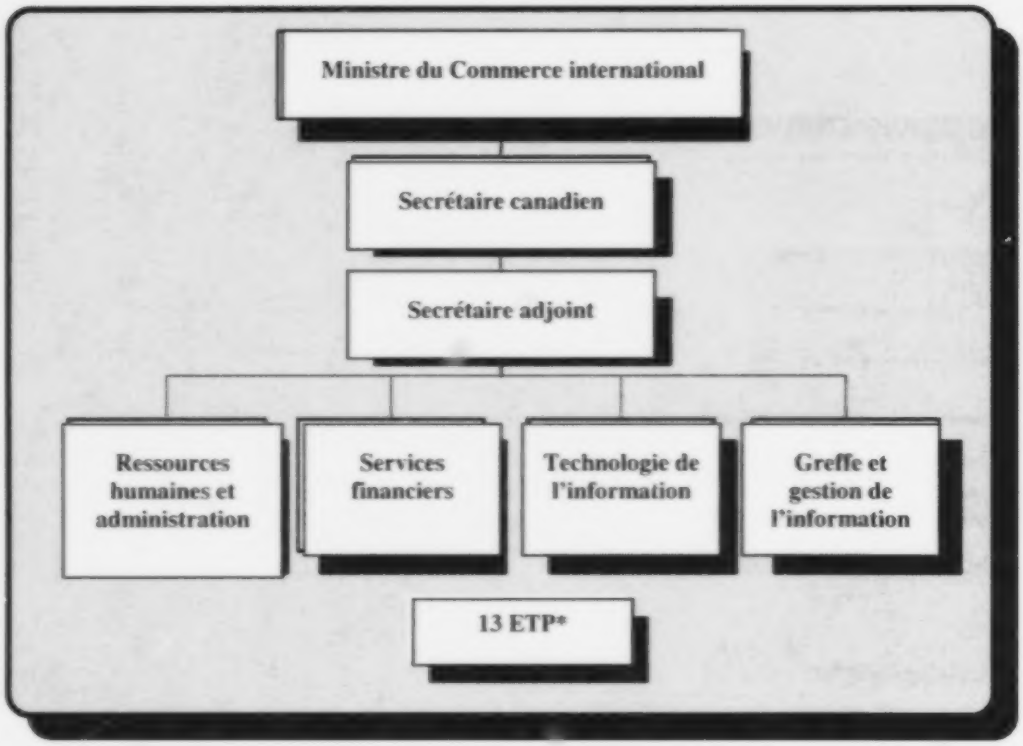

* Équivalents temps plein (ETP) : Un équivalent temps plein est une unité de mesure des ressources humaines et fait référence à l'emploi d'une personne pendant une année complète ou l'équivalent. Les ETP ne sont pas soumis au contrôle du Conseil du Trésor mais sont inscrits dans la Partie III du Budget des dépenses pour justifier les besoins financiers consacrés au personnel.

ANNEXE A

Principes directeurs

Engagement à assurer l'impartialité et l'équité de la procédure administrative	La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA entend administrer les dispositions relatives au règlement des différends des accords de libre-échange et les autres accords bilatéraux pertinents, d'une manière qui assure l'impartialité de la procédure administrative, ainsi que l'équité et la sécurité du processus.
Engagement à assurer la qualité du service	La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA entend maintenir le plus haut niveau de qualité qui soit concernant l'administration de toutes les procédures de règlement des différends, et investir dans les technologies de l'avenir.
Soutien aux parties prenantes	La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA entend appuyer les parties prenantes au règlement des différends et leur fournir des services de manière impartiale, adaptée, accessible et rapide.
Transparence et responsabilité	La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA entend promouvoir une culture institutionnelle axée sur la transparence des processus de gestion et sur la responsabilité, tant à l'égard de la Commission du libre-échange que du public.
Efficacité opérationnelle	La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA entend diversifier les modes de prestation de ses services afin d'améliorer l'accès à l'information et l'échange d'informations et de perfectionner ses pratiques opérationnelles.
Apprentissage continu	La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA entend avoir à son service des employés professionnels et motivés et leur offrir des perspectives de carrière grâce à l'apprentissage continu.

ANNEXE B

Mandat du Secrétariat de l'ALÉNA

Le mandat du Secrétariat est énoncé à l'article 2002.3 de l'ALÉNA :

> *Le Secrétariat :*
>
> *(a) prêtera assistance à la Commission;*
>
> *(b) assurera un soutien administratif :*
>
> *(i) aux groupes spéciaux et aux comités institués en vertu du chapitre 19 (Examen et règlement des différends en matière de droits antidumping et compensateurs), conformément aux procédures établies en application de l'article 1908; et*
>
> *(ii) aux groupes spéciaux institués en vertu du présent chapitre, conformément aux procédures établies en application de l'article 2012; et*
>
> *(c) selon les directives de la Commission :*
>
> *(i) appuiera les travaux des autres comités et groupes institués en vertu du présent accord; et*
>
> *(ii) facilitera de façon générale le fonctionnement du présent accord.*

Le mandat de la Section canadienne a été élargi en 1997 et de nouveau en 2002 de manière à englober l'administration des processus de règlement des différends convenus dans les accords commerciaux suivants :

- l'Accord de libre-échange Canada-Israël ((ALÉCI),
- l'Accord de libre-échange Canada-Chili (ALÉCC) et
- l'Accord de libre-échange Canada-Costa Rica (ALÉCCR).

Les lois suivantes régissent le travail de la Section canadienne :

- *la Loi de mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain;*
- *la Loi sur les mesures spéciales d'importation;*
- *la Loi de mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange Canada-Israël;*
- *la Loi de mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange Canada-Chili;*
- *la Loi de mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange Canada-Costa Rica.*

COMMENT NOUS JOINDRE

Personnes-ressources et autres renseignements utiles :

Secrétaire
Secrétariat de l'ALÉNA, Section canadienne
90, rue Sparks, pièce 705
Ottawa (Ontario)
K1P 5B4
Tél. : (613) 992-9388
Téléc. : (613) 992-9392
Internet : www.nafta-sec-alena.org

Secrétariat de l'ALÉNA, Section canadienne (au 15 août 2005) :

Françoy Raynauld, Ph.D.	Secrétaire	(613) 992-9382
	Adjointe exécutive	(613) 992-9382
Philippe Martineau	Secrétaire adjoint	(613) 992-9383
Feleke Bogale	Greffier	(613) 992-9384
Lucille Collard	Conseillère juridique	(613) 944-1651
Christine da Costa do Rego	Analyste financière	(613) 992-9385
Darryl Dass	Gestionnaire des systèmes	(613) 947-9311
Robert Lalonde	Greffier adjoint	(613) 992-8325
Collette Lavallée	Adjointe administrative	(613) 992-9388
Marie-France Meunier	Agente, Gestion des documents et de l'information	(613) 992-2303
	Réceptionniste	(613) 992-9388
	Stagiaire en droit	(613) 992-5758

**** Nos adresses de courriel : nom de famille au complet et première lettre du prénom, suivi de : @nafta-sec-alena.org. (Ex. : raynauldf@nafta-sec-alena.org).**